

FICHE ANNUELLE DES TRAVAUX PROFESSIONNELS¹

Stagiaire, M., M ^{me} :	Année de stage : 1 ^{ère} ☐ 2 ^{ème} ☐ 3 ^{ème} ☐
Adresse (domicile) :	N° d'inscription :
Maître de stage, M., M ^{me} : CROEC : CRCC :	
Maître de stage CAC habilité, M., M ^{me} : CRCC :	
Co-maître de stage expert-comptable, M., M ^{me} :	
Contrôleur adjoint de stage, M., M ^{me} :	

Travaux effectués du au

TRAVAUX PROFESSIONNELS EXPERTISE COMPTABLE	Nb heures	TRAVAUX PROFESSIONNELS AUDIT	Nb heures
Travaux liés à l'établissement des états financiers (total heures) :		Missions de certification (total heures) :	
• Travaux de suivi comptable		• Comptes annuels	
• Organisation comptable, orientation et planification de la mission		• Comptes consolidés	
• Travaux de contrôle			
• Travaux de fin de mission			
• Autres (à préciser) : ○ ○		Autres missions légales et réglementaires :	
Missions d'audit contractuel		Autres prestations (total heures)² :	
Missions d'accompagnement et de conseil (total heures) :			
• Assistance et conseil en organisation		• Attestations	
• Assistance et conseil en matière sociale		• Autres (à préciser) : ○ ○ ○	
• Assistance et conseil en matière fiscale			
• Assistance et conseil en gestion			
• Assistance et conseil en durabilité			
• Assistance et conseil en matière juridique			
• Assistance et conseil en informatique et outils numériques		TOTAL (b)	
Missions d'expertise judiciaire		Suivi de formations en audit & CAC (total heures)² :	
Gestion du cabinet		• Formations du programme du stage	
Suivi de formations hors programme du stage		• Formation continue audit et CAC	
Animation de formations			
TOTAL (a)			
TOTAL (a) + (b) :			

Total général du nombre d'heures (a + b) dont (a) heures de travaux liés à l'expertise comptable et (b) heures de travaux liés au commissariat aux comptes réalisées sous la supervision du commissaire aux comptes habilité.

Observations des maîtres et/ou du co-maître de stage (à compléter obligatoirement)

Maître de stage : Maître de stage CAC habilité : Co-maître de stage EC : Contrôleur adjoint du stage : Stagiaire :

Dates
Signatures

1. Établir une nouvelle fiche en cas de changement de maître de stage.

2. Les heures de formation s'ajoutent aux 200 heures de travaux d'audit mais ne les remplacent pas. Elles ne sont pas comptabilisées dans le total (b) ni dans Istya.